FO HEBDO

N° 39-2019

Septembre 2019

Informer. Mobiliser pour résister. Revendiquer et reconquérir

OPPOSITION DE *FO* A LA LOI DE TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Début septembre 2019, le Secrétaire d'Etat à la Fonction publique a présenté aux organisations syndicales l'agenda social 2019-2020 et notamment la programmation des futurs textes réglementaires nécessaires à l'application de la Loi de transformation de la Fonction publique.

Le ministre a annoncé une concertation sur une cinquantaine de textes réglementaires nécessaires pour appliquer la Loi. Certaines mesures en découlant seront applicables très rapidement et d'autres s'étendront jusqu'au renouvellement des élections professionnelles en décembre 2022.

Entre la discussion sur les projets de décrets et d'arrêtés et les projets d'ordonnances, le calendrier fixé par le Gouvernement semble réduire à peau de chagrin le temps laissé à la concertation.

FO a rappelé le climat social toujours très tendu. Face aux mouvements sociaux dans les services de santé, notamment les urgences, dans les services de secours et d'incendie (pompiers) et aux finances publiques, le gouvernement doit cesser ses réformes passées en force contre les personnels et engager des discussions sereines et constructives.

Avec des privatisations en perspectives, la réforme territoriale de l'Etat[1], le développement des maisons de services au public (France Services), de nombreuses missions vont disparaître entraînant la perte de postes pour les agents. Pour ***FO***, la séparation du grade et de l'emploi, élément fondateur du statut avec le principe de carrière, doit rester la référence et obliger l'administration à proposer d'autres postes au sein de la Fonction publique à l'agent qui a perdu le sien. Le transfert vers le privé ne doit en aucun être imposé.

FO a aussi évoqué la réforme des retraites et son opposition sans ambiguïté à un régime universel qui annihilerait le code des pensions civiles et militaires.

En réponse, le Secrétaire d'Etat a annoncé une discussion propre à la Fonction publique en articulation avec la discussion interprofessionnelle.

1- réunion à Nantes le 23/09/2019 (am)

Pour ***FO,*** il est essentiel de maintenir une présence forte des services publics, de défendre le statut général des fonctionnaires garant de l'égalité de traitement des citoyens et de renforcer les droits des agents, sans oublier leur pouvoir d'achat.

"Le service public est la richesse de ceux qui n'en n'ont pas"

MANIFESTATION DU 21 SEPTEMBRE À L'APPEL DE FO CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES

La réforme du système de retraite prévoit la disparition de tous les régimes spéciaux dont bénéficient certains fonctionnaires, les employés de grandes entreprises publiques et d'autres professions, et leur remplacement par un système universel de retraite par points.

Samedi 21 septembre, entre 15 000 et 20 000 manifestants ont fait le déplacement à Paris.

« Nous n'avons aucune raison de remettre en cause ce qui fonctionne », a souligné le secrétaire général de ***FO***, Yves Veyrier. *« Nous ne voulons pas d'un régime unique par points, car ce serait donner demain tous les leviers d'action aux gouvernements futurs pour agir sur le niveau des pensions, et de fait sur l'âge effectif de départ à la retraite »* .

Yves Veyrier l'assure : *"Nous sommes en contact avec la centrale de Philippe Martinez. Nous aurons besoin de réunir une unité d'action syndicale si nous voulons gagner, nous le savons, et c'est dans ce sens-là que nous travaillons aujourd'hui".*

CELLULE D'ÉCOUTE OU DE DÉGOUT ?

Plusieurs collègues l'auraient affirmé : lors de leur conversation avec la cellule d'écoute, pour discuter de leur mal-être, la réponse aurait été : *"dans votre situation, il n'y a pas d'autre solution que de démissionner".*

Chiche, et si vous aussi vous appeliez pour voir ?

Rédaction : Chrystelle TONNELIER – A-Laure QUERE – Christine FLOC'H http://www.fo-dgfip-sd.fr/044
FO DGFiP 44 : 4 Quai Versailles BP 93503 44035 Nantes - 02 51 12 87 07 (Cambronne) - 02 40 20 76 56 (Versailles)